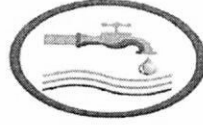




MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE D'EAU



AVIS DE DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°02/CME/SNDE/2026

Le recrutement d'un bureau pour d'études chargé des études hydrogéologiques, d'implantation géophysiques, suivi et contrôle pour la réalisation de neuf (9) forages d'exploitation.

1. CONTEXTE :

Contexte

Dans le cadre du renforcement de l'approvisionnement en eau potable dans les Wilayas du Brakna et Guidimagha, caractérisées par un déficit aigu de production d'eau, la SNDE envisage de confier les études hydrogéologiques, d'implantations géophysiques, suivi et contrôle à un bureau d'études spécialisé dans le domaine.

1. Zones d'intervention

Les études hydrogéologiques, implantations géophysiques, suivi et contrôle en question seront réalisés en un seul lot dans les villes : Chegar; Magtal Ehjar; Sangrave, Bababé, Boukseiss, Lexseiba et Wompou.

2. Consistance et objectifs de la mission

La SNDE compte recourir à l'expertise des bureaux d'études spécialisés pour les études d'implantation géophysiques, hydrogéologiques, suivi et contrôle de 39 forages de reconnaissance dont 13 transformables en forages d'exploitation. Il est souhaitable que ces implantations soient à proximité des champs captant existants de la SNDE, pour améliorer d'urgence la production actuelle, afin de couvrir les besoins en eau de ces villes dans le moyen et le long terme. A cet effet, un bureau d'études est recruté par la SNDE pour réaliser cette mission.

3. Description des Tâches :

La prestation confiée au Consultant a pour objet les études d'implantation géophysique, hydrologique, suivi et contrôle de 39 forages de reconnaissance dont 13 transformables en forages d'exploitation.

Les 39 forages de reconnaissance, dont 9 transformables en forages d'exploitation, sont repartis entre (13) villes déficitaires en production, conformément au tableau présenté ci-après :

Handwritten signature

Wilayas	Villes	Forages de reconnaissance	Forages d'exploitation
Brakna/ Guidimagha	Chegar	3	1
	Mgtal Ehjar	6	2
	Sangrave	3	1
	Bababé	3	1
	Boukseiss	6	2
	Lexseiba	3	1
	Wompou	3	1
	Total	27	9

4. Les objectifs spécifiques par ville :

- ✓ Identification des zones les plus favorables pour le captage des eaux souterraines par forage (hydraulique villageoise) ;
- ✓ Identification de trois points d'implantation pour la réalisation d'un forage d'exploitation ;
- ✓ Identification des caractéristiques de chaque implantation comme suit :
 - Coordonnées GPS ;
 - Position sur le TE et SE ;
 - Profondeur de reconnaissance maximale ;
 - Profondeur de la cible hydrogéologique ;
 - Niveau statique et conductivité du point d'eau le plus proche.
- ✓ Priorisation des implantations
- ✓ Matérialisation des implantations sur le terrain en présence du responsable de la SNDE.

5. Nature et spécification des investigations :

Dans les normes, le bureau ou l'institution, fait un travail préliminaire au bureau consistant :

❖ Investigation et traitement bibliographique, cartographique et images satellitaires :

Le Consultant est tenu de réaliser des investigations au bureau afin d'établir un programme d'investigation géophysique sur le terrain.

a) Pour le milieu de socle :

Faire un choix, sur cartes structurales (cartes des failles), des failles, qui vont être recherchées sur le terrain pour y implanter les nouveaux points.

b) Pour le milieu sédimentaire :

Faire le choix de localisation sur cartes hydrologiques, les zones de convergence des écoulements, pour les localiser et y implanter les points pour les forages.

❖ Investigations géophysiques par méthode électrique (Trainées, sondages électriques et/ou tomographiques) :

- La localisation des structures à l'aide des Trainées Electriques (TE) bien dimensionnées afin de positionner les structures géologiques ;
- Ensuite des sondages électriques (SEV avec une ouverture AB bien dimensionnée) doivent être réalisés pour examiner la variation verticale (nature géologiques et qualité d'eau) de points centraux de l'anomalie ;
- Des mesures de calage (SE) par localité doivent être prises ;
- Des données sur les points d'eau autour de la zone prospectée doivent être prises en compte.

(Handwritten signatures)

6. Rapports :

Le Consultant fournira à la suite des prestations les documents suivants :

6.1. *Pour les études hydrogéologiques et d'implantations géophysiques :*

Le consultant doit fournir les documents suivants :

- Un rapport de démarrage en 2 exemplaires. Ce rapport sera fourni après achèvement de l'exploitation des données obtenues à Nouakchott et doit indiquer clairement le planning des travaux de terrain ainsi qu'un planning actualisé de l'étude (qui pourrait rester celui de la soumission) ;
- Un rapport provisoire de l'étude d'implantation pour l'ensemble des sites en 3 exemplaires ;
- Un rapport final de l'étude d'implantation accompagné d'un Cahier de Prescriptions Techniques détaillées pour les travaux de forage, en 3 exemplaires ;
- Une copie numérique de ces rapports sera fournie sur Clef USB.

Le rapport final doit fournir de façon claire :

- Les résultats des investigations préliminaires ;
- L'interprétation de ces résultats ;
- La description et justification des méthodes d'explorations retenues ;
- Les résultats des mesures d'exploration ;
- Les croquis d'implantation et de localisation d'implantations ;
- L'interprétation des différents croquis et résultats ;
- Les références documentaires ;

7.2 Pour le Contrôle et Suivi

- Assurer le contrôle et le suivi des travaux d'exécution des forages jusqu'à l'équipement.
- Contrôler la qualité du matériel (tubages et gravier notamment avant la mise en place)
- Contrôler et suivre les tests de soufflages et de pompages appropriés.
- S'assurer de la tenue par l'entreprise du cahier de chantier (avancement de la foration, débit, niveau d'eau, mise en place des tubages, développement, ...etc.).
- Interpréter les courbes de diagraphies.
- Elaboration des plans d'équipement des forages.
- Etablir les coupes géologiques et techniques de forages.
- Contrôler les factures / attachements.
- Rédiger les rapports d'exécution des travaux et documents.

7. Qualification du bureau :

Le Prestataire doit avoir une expérience certifiée au minimum de 5 ans dans le domaine des études et contrôle des forages et avoir exécuté des marchés similaires.

Outre l'appui de son siège et une équipe de terrain, le prestataire doit affecter à l'opération au moins le personnel clé suivant :

Le consultant doit présenter le profil d'expert hydrogéologue – géophysicien ayant une expérience au minimum de 10 ans et dispose d'au minimum des outils de prospection utiles suivants :

- ✓ 1 Résistivimètre de préférence Syscal Pro/tomographe et ses accessoires (électrodes, Bobines (A,B, M,N), marteau,...etc)
- ✓ 1 Ordinateur portable ;
- ✓ 2 GPS ;

Handwritten signature

Handwritten mark

- ✓ 2 Sondes électriques ;
- ✓ 1 Conductimètre ;
- ✓ 1 Boussole ;
- ✓ 1 véhicule 4X4

Le Chef de mission sera chargé de superviser les équipes de terrain et de rédiger les documents et rapports à remettre à l'autorité contractante.

Le prestataire mettra en place tout le personnel d'encadrement qu'il jugera nécessaire pour surveiller les travaux en respectant les délais d'exécution indiqués dans le contrat.

Ce personnel est mentionné dans sa soumission, et doit impérativement être mis en place pour la réalisation des prestations. Si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le prestataire est amené à changer la composition de l'équipe d'encadrement indiquée dans sa soumission, il devra en faire une demande écrite à l'autorité contractante.

Le consultant doit fournir le matériel ci-dessous :

- 1 Sonde de niveau ;
- 1 Conductivimètre ;
- 1 pH-mètre ;
- 1 GPS ;
- 1 Décamètre ;
- 1 Véhicule 4X4.

Le prestataire se présente à toutes les convocations qui lui sont adressées par le maître d'œuvre dans le cadre de la prestation.

8. Pièces Constitutives de l'offre du Consultant :

Le Consultant doit fournir dans son offre les documents suivants :

- L'offre Technique du consultant sera composée de (i) la méthodologie, (2) des termes de références paraphés, (iii) le calendrier de l'exécution de la prestation et (iiii) le personnel clé.
- L'offre financière du consultant (une lettre de soumission et un DQE).

9. Délais d'exécution :

Le délai d'exécution de mise en œuvre de la prestation est estimé à 90 jours.

6. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 à 17 heures les lundi, mardi, mercredi et jeudi et de 8 à 12 heures le vendredi.

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 04/Mai/2026 à 11 H 00 heure locale** et porter expressément la mention :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la Société Nationale D'Eau (SNDE)

« Offre relative aux prestations de recrutement d'un bureau pour d'études chargé des études

hydrogéologiques, d'implantation géophysiques, suivi et contrôle pour la réalisation de 9 forages d'exploitation ».

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT – MAURITANIE
Secrétariat de la Conseillère Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com

7. Les dossiers reçus en retard ne sont pas acceptés.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE LA COMMISSION DES MARCHES D'EXPLOITATION

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SNDE

Dossier issu de l'AMI N°02/CME/SNDE/2026, relatif « aux prestations de recrutement d'un bureau pour d'études chargé des études hydrogéologiques, d'implantation géophysiques, suivi et contrôle pour la réalisation de 9 forages d'exploitation ».

L'ouverture des dossiers, en présence des candidats qui le souhaitent, sera effectuée le **lundi 04/Mai/2026** à **11 H 00 heure locale** à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

8. Les qualifications des experts qui seront engagés par le bureau (firme) pour la mission ne seront pas évaluées à ce stade.

Une liste restreinte de 5 à 8 consultants (firmes) sera retenue sur la base des critères de qualification ci-dessus. Une demande de proposition leur sera adressée et un candidat sera retenu par une sélection basée sur le Qualité et le coût (SBQC).

Le Présent avis sera publié dans le journal Horizon, sur les sites électroniques.

9. Par ailleurs, la SNDE peut ne pas donner suite ou ne donner qu'une suite partielle au présent avis de manifestation d'intérêt.

✓ NB : Seules les références attestées par un Maître d'Ouvrage public seront prises en compte.

LE DIRECTEUR GENERAL *ch*

ABDEL MEJID RIHA

